

LE BUDGET 2010 DE LA COMMUNE

Cette année, le budget communal a été révisé à la baisse. En effet, l'État a accordé une baisse significative des bases du foncier bâti du parc hôtelier, provoquant ainsi une baisse des recettes communales.

Une première révision avait déjà eu lieu en 2000 et elle avait eu pour conséquence une diminution de 550 000 € de recettes par an et nous avait contraints à augmenter le taux du foncier de 18 à 23,5 %

Cette nouvelle baisse entraîne une perte de recettes de 350 000 €. De ce fait, et afin de garantir les prestations aux-

quelles vous êtes habitués, nous avons été contraints d'augmenter les taux d'imposition de la taxe foncière qui passe de 23,5 % à 27 %. Nous avons tenu à préserver la taxe d'habitation car cela n'aurait pénalisé que les habitants, alors que le foncier bâti touche tous les propriétaires de bâtiments sur le territoire de la commune. Parallèlement des réductions de budget ont été opérées dans tous les secteurs.

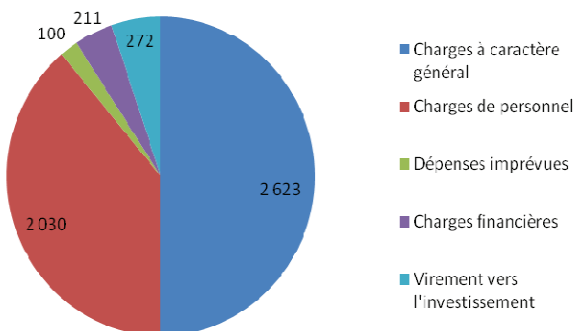
Voici donc ci-dessous le budget 2010.

Martine DOGIT

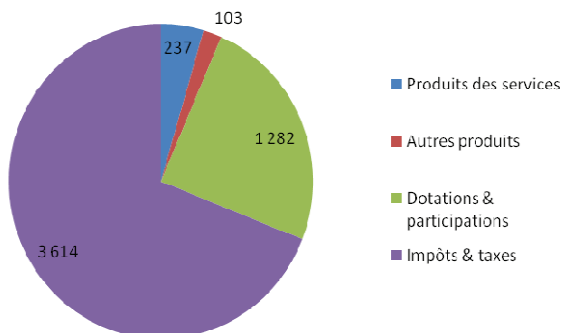
I – BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 5 325 000 €

II – BUDGET INVESTISSEMENT : 2 647 000 €

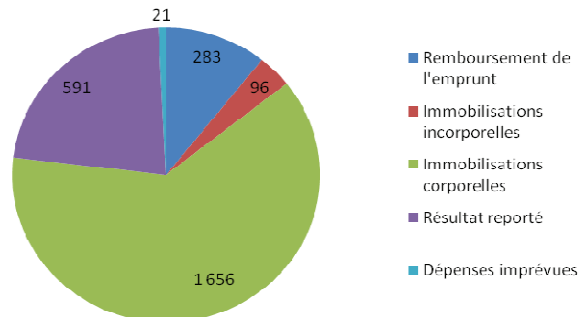
DEPENSES (en milliers d'euro)



RECETTES (en milliers d'euro)



DEPENSES (en milliers d'euro)



RECETTES (en milliers d'euro)

